

CORONAVIRUS: ACTUALITÉ DU 29 FÉVRIER 2020

Dès la déclaration de l'épidémie en Chine, par mesure de précaution, l'Agence régionale de santé (ARS) Martinique en lien avec la Préfecture a mis en place une organisation sur le territoire régional, conforme aux directives du Ministère des Solidarités et de la Santé, pour protéger la population et préparer le territoire à faire face à d'éventuels cas de coronavirus.

1/ Evolution du dispositif de protection

A partir de la semaine prochaine, le dispositif du contrôle sanitaire à l'aéroport va évoluer, par la mobilisation de la Croix-Rouge qui mettra en place une équipe sanitaire dédiée à l'arrivée des passagers.

S'agissant du vol en provenance de Milan le 29 février, les trois membres de l'équipage, de nationalité espagnole, feront l'objet d'un contrôle médical spécifique à leur débarquement.

2/ Réalisation des tests en Martinique

Depuis vendredi 28 février 2020, des kits de détection du COVID-19 sont disponibles au CHU de la Martinique. Les tests pourront désormais être entièrement réalisés sur le territoire.

3/ Cas possible en cours d'investigation

Un cas identifié comme possible par le service d'infectiologie du CHU est actuellement en cours d'investigation. Les prélèvements ont été réalisés ce matin sur un patient accueilli au service des urgences cette nuit, les résultats sont attendus en fin d'après-midi. L'ensemble des mesures de précaution pour assurer la sécurité des patients et des personnels ont été prises.

Il s'agit d'un enfant de 1 an.

CONTACT PRESSE

ARS : Stéphanie CHARLES : 0696 23 68 63

Préfecture : Ghislaine ANGLIONIN : 0696 23 19 93